



Saint Amon par le graveur Jacques Callot (1592-1635).

Lettre aux amis de Saint Amon

N° 15

28 août 2020

Chers amis,

Voici déjà la 15^{ème} lettre aux amis de saint Amon. Mon passage aux Archives Départementales de Meurthe et Moselle durant 5 après-midis me m'a pas permis de trouver les relations entre l'abbaye Saint-Mansuy et la commanderie de Robécourt, n'avez crainte j'ai découvert des documents très importants, notamment sur la Forêt de Saint-Amon. La bibliothèque municipale de Nancy a livré également de beaux documents manuscrits. Il faut à présent dépouiller tout cela et compléter la chronologie des faits sur le tableur Excel. Le plus dur est d'avoir de la rigueur pour retrouver facilement les sources documentaires pour apporter les preuves de l'histoire de saint Amon et des lieux où il a vécu.

Je vous prépare une étude sur les deux écoles de pensée qui s'affrontent pour savoir si saint Mansuy, le premier évêque de Toul, doit être considéré comme étant d'origine apostolique ou non ? A-t-il été envoyé par l'Apôtre Saint Pierre pour évangéliser notre région ? Le but est d'ajuster au mieux les dates de l'épiscopat de saint Amon. Les deux thèses méritent d'être remises à plat en fonction des données récemment acquises.

Comme dans les numéros précédents, vous trouverez la suite de l'ouvrage manuscrit de l'abbé Demange intitulé : « Recherches sur les premiers successeurs de St Mansuy ».

Je vous espère en bonne santé et restez sous la protection de saint Amon notre bon évêque.

Bien fraternellement à vous tous,

Jean-Claude L'Huillier

Histoire d'une légende tenace : le tunnel de la grotte de Saint-Amon.

Je n'aime pas trop ce terme de « légende » qui exprime à l'origine la vie de saint qui « doit être lu », par exemple dans les bréviaires des moines ou des prêtres. Il faudrait mieux parler dans le cas qui nous intéresse d'une histoire locale tenace, comme un conte de « couarail ».

Les Archives Départementales de Meurthe et Moselle possèdent des trésors à la seule condition de les chercher et de les trouver. Dans la liasse B 10695, nous trouvons des visites et reconnaissances de forêts par la « Maîtrise de Neufchâteau ». La maîtrise, suivant la définition dans la thèse du doctorant Aurélien Tavella soutenue en 2012, est « l'ancienne circonscription forestière de base en Lorraine, qui remplace la gruerie en vertu d'une ordonnance du duc Stanislas de décembre 1747. Nous sommes dix ans après la prise de possession de la Lorraine par Stanislas. Le document que je vous propose d'étudier est daté de 1765.

La maîtrise de Neufchâteau est composée à cette époque des grueries dudit Neufchâteau, Chatenois et Vézelize, suivant l'Édit d'exécution du mois de décembre 1747. La forêt de Saint-Amon faisait auparavant partie de la gruerie de Vézelize. Celle-ci avait une surface de *dix mil neuf cents trente-neuf arpents et deux cents vingt-six verges*. *Scavoir la forêt de Haye ditte de St Amond six mil deux cents trente-trois arpents soixante-dix*

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

Ville de St. Amond
La forêt de Haye dite
de St. amond appartient même
au Roy, elle est située à trois
grandes lieues de Neufchâteau
au devant dans la partie la
plus prochaine, à quatre grandes
lieues dans la plus éloignée et
à deux lieues de Vézelize,
chef lieu du Comté de Vaudémont
Elle est appelée forêt de St.
amond, par une suite de l'ancienne
tradition. St. amond Evêque de
Toul s'y retira à un temps
des persécutions des premiers
siècles de l'Eglise, qu'il y
bâtit une chapelle et des cellules
dont une partie subsiste encore,
il y pratiqua une grotte dans
le roc en un chemin couvert
que l'on dit conduire jusqu'à
Toul qui en est éloigné de cinq
lieues
Cette forêt contient

verges. Plus les forêts de Metey, de la Feuillée, de Livremont, de Tannière, de Naroulieu, de Chenel, de Villard, de Thorey, de Rema, de Chapraé et le Bois d'Anon.

Le texte se prolonge jusqu'à ce qu'il parle des forêts du Comté de Vaudémont dépendantes de la cy-devant Gruerie de Vézelize. Forêt de Haye dite de St Amond.

La forêt de Haye dite de St Amond appartient nuement¹ au Roy, elle est située à trois grandes lieues de Neufchâteau au levant dans la partie la plus prochaine, à quatre grandes lieues dans la plus éloignée et à deux lieues de Vézelize, chef-lieu du Comté de Vaudémont.

Elle est appelée forêt de St Amond, parce que suivant l'ancienne tradition, St Amond évêque de Toul s'y retira dans le temps des persécutions des premiers siècles de l'Eglise, qu'il y bâtit une chapelle et des cellules dont une partie subsiste encore, il y pratiqua une grotte dans le roc et un chemin couvert que l'on dit conduire jusqu'à Toul qui en est éloigné de cinq lieues.

Cette forêt contient dans sa totalité six mil deux cents trente-trois arpents soixante-dix verges, suivant l'arpentage fait par Pierre Sallé arpenteur en la maîtrise de Bourmont et sa carte topographique du cinq février dix-sept cent soixante, déposée au notre greffe.

Elle (la forêt de St Amon) située sur une éminence entremêlée de plusieurs valons entre les villages de Sauxerotte, Favières, Battigny, Vandeléville, Vicherey, Tranqueville et Harmonville, le tout dans un même continent, à l'exception du canton appelé Vaditemps qui en est séparé par le bois Le Président et celui de Battigny, ayant les bois et terres de Sauxerotte, Favières, Battigny et Morey à l'orient, le Bois Le Président, ceux de Vandeléville, Dammary Eulmont et des Évêchois, le Prey au Bois à l'occident, le Bois de Harmonville au septentrion.

Elle a été abornée dans tout son contour en dix-sept cent cinquante-neuf, suivant qu'il en coûte par le procès-verbal du vingt-quatre septembre de ladite année, déposé en notre greffe ; Il se trouve autour de ladite forêt cent quatre-vingt-dix-sept bornes (197) « alignante » de l'une à l'autre, numérotées aux flancs.

Plus loin on apprend que « le hêtre est le meilleur et le plus abondant, il se travaille en sabots,

pelles et autres marchandises, le frêne est propre au merrains², il y réussit peu de chênes, la plupart sont viciés.

¹ Directement, sans autre que le Roy.

² Pour les tonneaux

Le 26 août 1886, Monsieur le chanoine Fruminet³, secrétaire général de l'évêché, ouvrit les deux reliquaires en pierre blanches qui sont placés au fond du chœur de Saint Gengoult (8544) après qu'on eut examiné ce qu'ils contenaient, ils ont été scellés de nouveau.

Monsieur Fruminet était assisté dans cette expertise de M. Briel, curé-doyen de Saint-Gengoult, de Monsieur Vanson, supérieur de la Malgrange, de M. Volfrom, marchand d'ornements à Nancy.

Le 26 octobre 1886, en présence de Monsieur le chanoine Stæmmel, secrétaire général de l'évêché, délégué de Monseigneur Turinaz, évêque de Nancy, de Monsieur le curé-doyen de Saint-Gengoult, de M. Vanson supérieur de la Malgrange, de MM. Morel, curé de Bulligny, Minoux curé de Domjerman, Millet curé de Biqueley, et de M. le docteur Baraban, professeur à la faculté de médecine de Nancy, on ouvrit à nouveau les mêmes châsses et on en tira, afin de les exposer à la vue des fidèles dans des cadres convenablement disposés à cet effet :

1. Un morceau du cilice de Saint Amon.
2. Un fragment de sa robe.
3. Les deux morceaux formant une sandale.
4. Un morceau de ceinture en soie, portant des dessins variés.
5. Un morceau d'étoffe de soie d'un bleu violet broché de dessins analogues à ceux du 14^{ème} ou 15^{ème} siècle, et paraissant venir d'une chasuble antique.
6. Une étoffe de soie rouge, portant des figures dont le sens reste à déterminer.

On laissait dans ces deux reliquaires en pierre blanche 2 pilcoli⁴ l'un rouge, l'autre en velours vert avec brochage (8545) en or ; ils sont enfermés dans un filet non scellé ; M. Guillaume les avait trouvés dans l'armoire de l'autel de Saint Gengoult. C'était sans doute les bonnets qui recouvraient les chefs de Saint Mansuy et de Saint Gérard.

Une boîte carrée, contenant des reliques de la consécration d'un autel. (Compagnons de Saint Zénon⁵).

Une boîte oblongue couverte de dentelles d'argent et contenant diverses reliques. Des reliques de ces deux boîtes ont été enlevées des reliquaires le 12 mai 1889.

Linges et aromates.

Morceaux de soie de diverses couleurs et de diverses provenances.

On scella de nouveau les deux reliquaires et les objets qui en avaient été extraits furent confiés à la vigilance de Monsieur le curé de Saint-Gengoult.

On sortit aussi une ordonnance signée de Saint Charles Borromée, d'un des reliquaires placés sur le maître-autel, afin que cette relique put être aussi encadrée et exposée à la vue des fidèles.

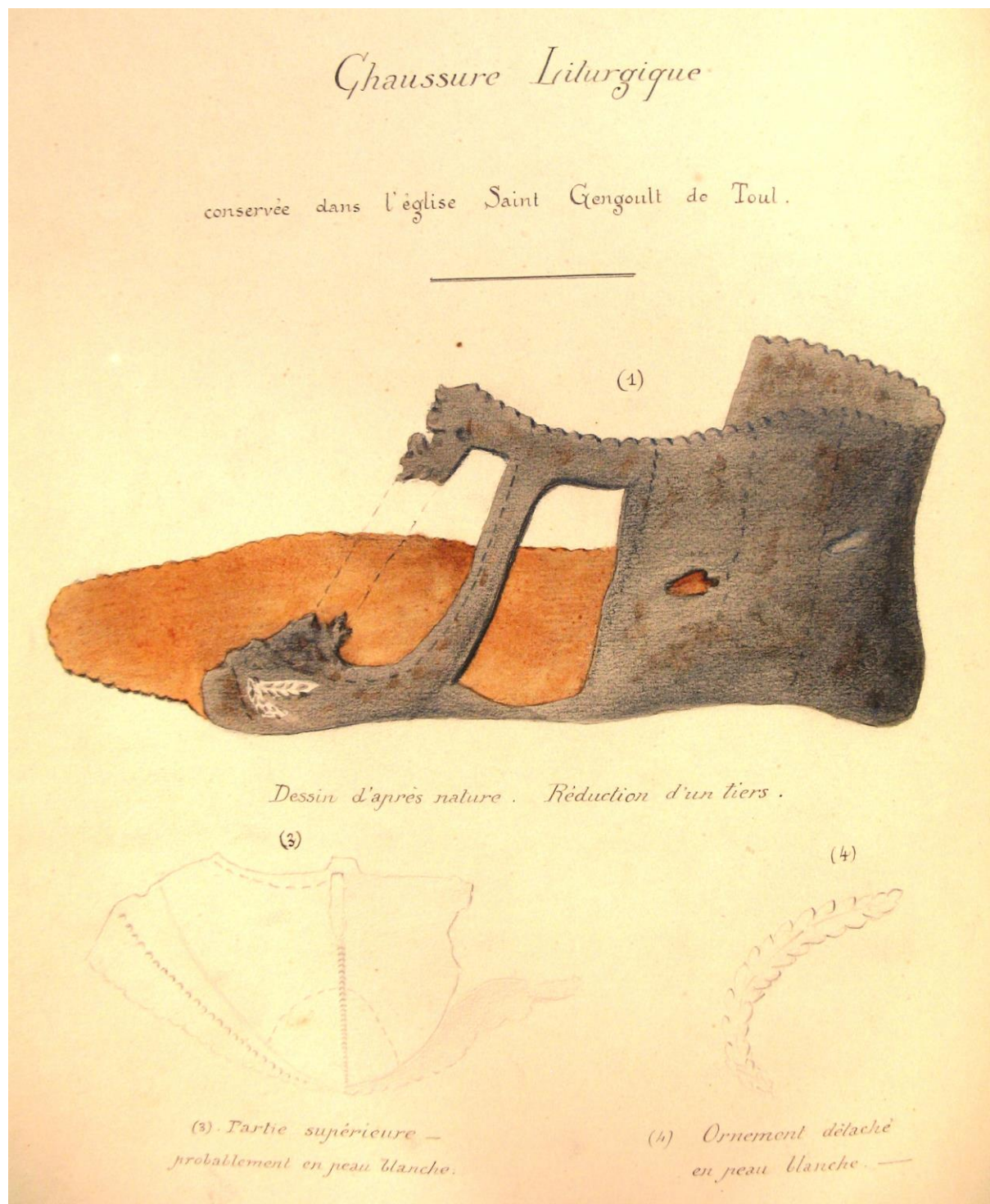
Le 12 mars 1889, Monsieur le chanoine Stæmmel⁶ secrétaire général de l'évêché, se rendit de nouveau à Toul et après avoir constaté l'intégrité des objets précieux confiés à la garde de Monsieur le doyen de Saint Gengoult, ainsi que l'arrangement convenable qui en avait été fait dans cinq cadres sculptés et garnis par devant d'un verre épais qui les protège, il apposa les sceaux de l'évêché (8546) de telle sorte qu'il soit impossible d'enlever le verre qui garnit les cadres sans briser les sceaux.

³ NDT : Prosper Joseph FRUMINET. RO : né le 6 mars 1844 à Villacourt de Joseph Fruminet et Marguerite Cugin. Ordonné le 10 mars 1867. Tonsure : 30 mai 1863. Après l'ordination : professeur à Pont-à-Mousson. 1^{er} juillet 1867 : vicaire à la Cathédrale de Nancy. 7 octobre 1872 : secrétaire de l'Evêché. 10 juillet 1875 : chanoine honoraire. 3 mars 1879 : secrétaire général de l'Evêché et aumônier des Sœurs de l'Espérance. 13 octobre 1880 : chanoine titulaire. 8 mai 1887 : curé de St Jacques de Lunéville. (Chanoine démissionnaire, décret du 26 avril 1887). Décédé le 30 novembre 1914. (*Prêtres du diocèse de Toul*, BDN)

⁴ Espèce de bonnet propre aux Perses et aux Chaldéens. Ezech. 23. 15. Cum vidisset tiaras in capitibus eorum ; Ayant vu leurs bonnets de diverses couleurs sur leurs têtes. Le prophète décrit l'habillement des Chaldéens. Dan. 3. 21. Confestim viri iili vincti cum braccis suis et tiaris missi sunt in médium fornacis. Saint Jérôme dit sur Ezech. 23. 15. Tiara est genus pilcoli quo Persarum Chaldæorumque gens utitur. (https://archive.org/stream/p2dictionnaireuniv07hur/p2dictionnaireuniv07hur_djvu.txt)

⁵ Evêque de Maïouma en Palestine (V^e siècle)

⁶ NDT : Emile STAEMMEL. RO. Né le 28 août 1854 à Baccarat. Ordonné le 21 septembre 1878. Sous-diaconat : 16 juillet 1876. Etudiant à l'Ecole des Hautes Etudes. 26 juillet 1879 : professeur à la Maison des Etudiants. 16 juillet 1883 : secrétaire de l'Evêché. 4 novembre 1886 : chanoine honoraire. 8 mai 1887 : secrétaire général de l'Evêché, aumônier des Sœurs de l'Espérance. 28 mars 1890 : chanoine titulaire. 21 août 1898 : démissionnaire de l'Aumônerie de l'Espérance. 1^{er} avril 1907 : démissionnaire du secrétariat général. 21 avril 1918 : doyen du Chapitre. Décédé le 28 mai 1928. (*Prêtres du diocèse de Toul*, BDN)



Dessin 1

Chaussure liturgique dite de Saint-Amon, dessinée dans le manuscrit de l'abbé Demange.

NDT : Cette « chaussure liturgique » a été reproduite dans le tome 8 de « La messe » études archéologiques sur ses monuments, Charles Rohault de Fleury (1801-1875) continuées par son fils Georges (1835-1894), éditeur : Paris (Vve A. Morel) (Impr. réunies), 1883-1889.

À la page 182 on peut lire le commentaire suivant : « En 1887, en ouvrant un reliquaire à Saint-Gengoult, à Toul, on trouva un fragment d'un soulier de cuir d'une couleur neutre, sur lequel devaient s'appliquer des ornements blancs en peau ; ce soulier avait une doublure en peau blanche, comme l'indique

Amalaire (NDT : Amalaire de Metz (775-850), moine bénédictin à l'époque de la renaissance carolingienne, futur archevêque de Trèves.). Les crevés du cuir qui descendent jusqu'à la semelle rapprochent cette chaussure de la Carbatine. D'après la tradition, on la reporte à saint Amon, deuxième évêque de Toul (IV^{ème} siècle). Il est très difficile de se prononcer devant des fragments aussi incertains et sur des formes aussi peu caractérisées ; nous serions étonnés que ces débris fussent d'une époque antérieure au X^{ème} siècle, c'est-à-dire à saint Gauzelin (32^{ème} év.) ou à saint Gérard (33^{ème} év.). On jugera du reste, d'après les monuments que nous avons groupés sur la même planche, le rapprochement qu'il convient le mieux de faire. »

Voir la planche DCLXXVI, page 375 du tome 8, partiellement reproduite ci-dessous.⁷

Deux notes en bas de page mentionnent les sources de ce paragraphe :

« Nous devons tous nos renseignements à M. l'abbé Briel⁸ et à M. de Braux, qui ont bien voulu m'en envoyer les dessins.

M. Aubry⁹ avait sauvé plusieurs reliques de saint Amon en 1793, notamment ses sandales et son cilice. Les origines chrétiennes de Toul sont entourées, malheureusement, d'une grande obscurité (Petits Bollandistes, XII, page 837). »



⁷ NDT : Source : Bibliothèque numérique de Lyon.

https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001103836883#

⁸ NDT : Adolphe BRIEL. RO : né le 20 juillet 1831 à Raville de Joseph Briel et Marie Anne Marchal. Ordonné le 1^{er} juin 1856. Tonsure : 21 mai 1853. 1^{er} juin 1856 : professeur au Petit Séminaire de Pont-à-Mousson. 1^{er} novembre 1856 : vicaire à St Jacques de Lunéville. 26 octobre 1860 : administrateur de Sommerviller. 14 décembre 1860 : curé de Sommerviller. 23 mars 1867 : curé de Gondreville. 18 mai 1875 : curé doyen de St Gengoul. 19 mars 1882 : chanoine honoraire. Décédé le 18 avril 1900. (Prêtres du diocèse de Toul, BDN)

⁹ Joseph AUBRY. RO : né le 31 juillet 1758, dernière nomination : curé de St Gengoul à Toul (Martin III, p. 218). Mort le 27 juillet 1827. Constantin : chapelain de la Cathédrale de Toul en 1791, élu curé de la Cathédrale. (Prêtres du diocèse de Toul, BDN)